



La santé se sublime-t-elle dans l'art ?

NE PARAÎT PAS EN AOÛT | BUREAU DE DÉPÔT : BRUXELLES X - ISSN 0776-2623 | NUMÉRO D'AGRÉATION : P401139

Editeur responsable : Jean Hermesse, chaussée de Haecht 579 - boîte postale 40 - 1031 Bruxelles. Crédit photo : Doc O.Medias/Rancurel Michael Sofronski/Pixplanete Polaris/Photo News

Cultures&Santé: un accès à la santé pour tous

Créée il y a plus de trois décennies pour faciliter l'accès à la santé aux populations immigrées, l'asbl Cultures&Santé est encore et toujours au cœur d'un sujet qui mobilise les acteurs de la promotion de la santé : la réduction des inégalités sociales de santé et la santé pour tous.

Notre société produit encore de l'exclusion. Une partie de la population demeure éloignée de la vie sociale, des circuits d'information et des lieux de décision. Cet éloignement contribue à la perte d'emprise de ces personnes sur les facteurs directs et indirects déterminant la santé.

L'analphabétisme persiste en Belgique. Selon les récentes estimations de Lire et Écrire, une personne sur dix serait en grande difficulté face à l'écrit en Communauté française. Ces données ont une résonance particulière quand on sait que la scolarité et la maîtrise de la langue se révèlent des déterminants majeurs de l'état de santé.

Pour mettre en place différentes actions de lutte contre les inégalités, Cultures&Santé bénéficie de subventions du secteur Promotion de la santé mais aussi de l'Éducation permanente et de la Cohésion sociale. Ces trois activités bien que distinctes dans la structure de l'institution interagissent et se nourrissent les unes des autres.

Concrètement, Cultures&Santé organise son action autour de deux axes : un travail avec les professionnels et un travail avec les publics en situation de précarité. Dans ces deux cas, l'association tient d'une part à introduire ou à soutenir des démarches de promotion de la santé et d'autre part à faire partager les expériences de vie des publics cibles et l'expertise des professionnels.

Intervention indirecte : travail avec les professionnels du secteur

À partir de contacts avec des professionnels peuvent émerger tantôt des demandes précises (ressources documentaires, aide à la construction d'une animation, co-animati-

on...), tantôt des pistes de développement autour desquelles un **projet de collaboration** peut progressivement se construire.

Ces collaborations peuvent prendre différentes formes. Par exemple, suite à une rencontre avec l'asbl Convivence¹, chargée d'éducation au logement, un projet de co-animation de temps d'échange avec des habitants a été mis en œuvre.

■
La participation, l'empowerment, la conscientisation à l'approche globale de la santé, le développement d'une communication adaptée, l'intersectorialité, la capitalisation en vue de créer de nouveaux savoirs constituent des éléments incontournables de la démarche de Cultures&Santé.
 ■

La présence de Cultures&Santé permet de faire le lien entre la problématique du logement et l'état de santé en proposant comme préalable un travail de prise de conscience sur l'approche globale de la santé. L'association tente, avec Convivence et avec les habitants présents, de déterminer les niveaux d'action pour un logement plus salubre, pour des droits des locataires respectés... Au-delà de cette collaboration autour des animations, l'idée de réactualiser une brochure sur les dangers du CO dans la maison a émergé. En effet, chaque collaboration est envisagée à Cultures&Santé comme une piste de développement possible, où créativité, expériences et représentations de chacun permettront de faire évoluer ses propres pratiques en promotion de la santé, de construire de nouveaux outils, savoirs et moyens, d'approcher la complexité du public, des problématiques rencontrées et de la promotion de la santé.

Outre ce genre de collaboration, Cultures&Santé propose des **accompagnements d'équipes ou de professionnels** pour la mise en œuvre

de projets de promotion de la santé : questionner les professionnels sur leurs attentes et leurs préoccupations dans un contexte d'inégalités sociales ; faire les liens avec l'approche globale de la santé et permettre une compréhension de la promotion de la santé. Au-delà de ces préalables, l'association propose **différentes formes de soutien** qui peuvent aller de l'organisation d'ateliers consacrés à la découverte de ressources pédagogiques à la recherche documentaire en passant par l'accompagnement en méthodologie.

Cultures&Santé est régulièrement sollicitée pour participer à des temps de réflexion, d'échange, à des comités d'expertise pour partager expériences et perspectives avec d'autres professionnels. Certains projets s'élaborent également par ce biais-là.

Une collaboration avec le Centre local de promotion de la santé de Namur et des professionnels travaillant avec des 'mineurs étrangers non-accompagnés' (MENA) en est un exemple. À partir de problématiques de santé mises en évidence par les professionnels de terrain chez des jeunes primo-arrivants (grossesses non-désirées, accidents domestiques...) et du besoin d'outils pédagogiques qui permettraient d'y répondre, les participants au projet ont décidé de réaliser un outil de recueil de représentations sur la connaissance du corps et de ses multiples dimensions. Cet outil visuel (affiche) va être réalisé avec la participation du public concerné et des professionnels de terrain. Il se voudrait une porte d'entrée pour pouvoir aborder toute une série de sujets liés au corps, à partir et au-delà des notions anatomiques : les représentations des personnes, les relations hommes-femmes, l'interculturalité, l'identité, l'estime de soi, l'hygiène, le sport, la sexualité, les différents âges de la vie... Cultures&Santé intervient ici dans l'appui méthodologique et s'implique dans la mise en forme du support. Aussi bien dans le processus que dans le résultat visé, ce projet s'inscrit dans une vision

¹ <http://public.guidesocial.be/associations/convivence-samenleven-asbl.15719.html>

de promotion de la santé : expérimentation, intersectorialité, participation...²

L'éducation permanente, par le renforcement du pouvoir d'agir des individus en faveur d'une société plus juste et plus solidaire, est à mettre directement en lien avec les pratiques communautaires soutenues en promotion de la santé. Dans les faits, Cultures&Santé crée **dix outils d'éducation permanente** par an, au service de la population ou des professionnels, orientés essentiellement autour de deux thématiques : « être acteur aujourd'hui » et « développement durable ». La démarche de création de ces outils privilégie la participation directe du public soit dans tout le processus de création soit dans le test des outils (voir encadré).

Cette démarche participe donc directement

au développement des compétences des individus (participation et création collective, prise de parole, prise de conscience des enjeux, capacité à poser des choix) et permet d'être au plus près des réalités et des préoccupations du public.

À noter : des matinées 'découverte' sont aussi organisées afin de faire découvrir de nouveaux outils/ouvrages sur divers thèmes liés à la santé. Dans la mesure du possible, les auteurs/concepteurs sont invités à présenter eux-mêmes leurs productions.

*Si vous avez besoin de soutien méthodologique pour un projet, si vous souhaitez établir une collaboration :
Marjolaine Lonfils, 02 558 88 16,
info@cultures-sante.be.*

Intervention directe : pratiques de développement communautaire dans le Quartier Senne (Bruxelles)

La subvention « Cohésion sociale » amène l'association à développer des projets communautaires dans un quartier où les inégalités sociales de santé se font particulièrement sentir : le Quartier Senne à Bruxelles⁴. L'association peut tous les jours en faire le constat à partir des besoins liés aux déterminants de santé exprimés par les habitants : alphabétisation, accès à un logement sain, à l'emploi, à un environnement éducatif stimulant, à un cadre de vie épanouissant, aux soins, à l'information...

Face à cette problématique, Cultures&Santé

Un outil d'éducation permanente, l'affichette Omnio

Dans le cadre de sa subvention en éducation permanente, Cultures&Santé a dernièrement publié une affiche concernant le statut Omnio, créé en 2007 pour faciliter l'accès financier aux soins de santé et qui reste aujourd'hui encore peu connu des personnes potentiellement bénéficiaires. En effet, selon les estimations de l'INAMI le nombre d'ayants droit pourrait s'élever à 850 000 personnes. Or, en janvier 2009, ils étaient à peine 187 987 assurés sociaux à bénéficier du statut Omnio (contre 147 508 en avril 2008). Cet écart important entre les ayants droit potentiels et les bénéficiaires effectifs du statut Omnio, ainsi que sa faible résorption au fil des ans peut s'expliquer, entre autres, par la méconnaissance de ce statut ainsi que par une communication inadaptée au public cible³. En outre, la procédure d'obtention est relativement complexe et lourde. Cultures&Santé a donc réalisé un support visuel pouvant favoriser la connaissance

du statut Omnio et explicitant de manière synthétique les avantages qu'il offre, ainsi que les modalités à suivre pour l'obtenir.

Par là, il s'agit d'encourager des personnes potentiellement bénéficiaires à faire

valoir un droit destiné à faciliter leur accès financier aux soins de santé.

Cette production se concrétise sous forme d'une affiche colorée de 40 sur 70 cm. Les informations y sont fournies de manière visuelle, par des pictogrammes, afin de faciliter leur compréhension par tous, y compris par un public peu ou pas scolarisé. Ce biais communicationnel qui a été testé avec le public destinataire et les professionnels travaillant avec ceux-ci, se révèle efficace pour aborder une matière ou pour faire passer une information. Un guide d'utilisation fournissant des informations plus précises sur les conditions et la procédure d'obtention du statut Omnio ainsi que sur les avantages en termes de remboursement des soins de santé que le statut permet accompagne cette affiche. Ce document est téléchargeable gratuitement sur le site web de l'asbl : http://www.cultures-promosante.be/productions-education/2009_omnio.html



Photo © Cultures&Santé 2010

² Les actions directes auprès du public cible se font essentiellement par l'intermédiaire du Babel Café dont les actions sont décrites plus loin.

³ Pour une analyse précise de cette problématique, consultez le « Rapport 2008-2009 Lutte contre la pauvreté », Service de lutte contre la pauvreté, la précarité et l'exclusion sociale, 2009. Partie 1, chapitre 1.1 : *Un meilleur accès aux soins de santé grâce au statut Omnio* ? pp.11-28.

⁴ Quartier populaire situé dans le « croissant pauvre » bruxellois. L'implantation dans ce quartier permet à Cultures&Santé d'être au contact d'un échantillon de son cœur de cible. Selon les dernières données publiées par l'Observatoire du social et de la santé de Bruxelles, le Quartier Senne est un quartier à la structure d'âge de population plutôt jeune, avec une forte densité de population immigrée (la population « Europe méridionale-Turquie-Maroc » est la plus représentée). Les logements y sont considérés de mauvaise qualité par rapport au reste de la région bruxelloise. Il y a une forte proportion de chômeurs (+/- 30 % contre +/- 20 % pour la région) et parmi les travailleurs, il y a une surreprésentation des ouvriers. L'environnement n'est pas considéré par ses habitants comme idéal, et environ 30 % de la population déclare ne pas être en bonne santé.



Photo © Cultures&Santé 2010

l'alphabétisation, les maisons médicales, la petite enfance...), la capitalisation en vue de créer de nouveaux savoirs constituent des éléments incontournables de sa démarche.

Le **Babel Café** est un lieu d'échange, de rencontre, un espace d'expression, d'interpellation, d'émergence de démarches actives individuelles et collectives et de construction de projets pour les habitants, les pouvoirs locaux et les associations du quartier. Ainsi, les habitants trouvent leur place en tant qu'acteurs au sein de leur quartier et de manière plus large, au sein de la société.

De plus, cette démarche permet d'introduire des changements au niveau local. Outre le développement d'une dynamique locale, le Babel Café permet à Cultures&Santé de développer ses compétences en matière de santé communautaire auprès de publics précarisés. En effet, ceux-ci leur permettent d'alimenter leur réflexion, de pré-tester leurs productions puis de les faire connaître, de valider des méthodes de travail, etc.

Depuis septembre 2010, l'asbl propose des cours d'alphabétisation qui se basent sur les déterminants de santé. Le choix des thèmes prioritaires est fixé par les besoins exprimés par les participants, et ces thèmes sont dé-

ploie différentes stratégies qui se concrétisent dans l'opérationnalisation d'un programme de promotion de la santé articulant l'expérience de vie des publics concernés, l'expertise des professionnels et le pouvoir dé-

cisionnel des politiques. La participation, l'empowerment, la conscientisation à l'approche globale de la santé, le développement d'une communication adaptée, l'intersectorialité (avec l'insertion socioprofessionnelle,

Le centre de documentation de Cultures&Santé se présente

Pour la mise en application de son programme, Cultures&Santé s'appuie notamment sur des ressources internes comme son centre de documentation.

Pour qui ?

Les professionnels du social et de la santé, les enseignants, les étudiants, les praticiens, les chercheurs...

Quoi ?

- des ouvrages, articles et documents sur des sujets tels que la promotion de la santé des migrants, l'anthropologie de la santé, les inégalités de santé, les déterminants sociaux de la santé, l'approche communautaire, l'empowerment...

- des outils pédagogiques à destination de professionnels travaillant avec un public en situation d'infirmité (environ 200 supports d'animation – voir catalogue des outils pédagogiques à : <http://www.cultures-sante.be/catalogue.pdf>);

- du matériel pédagogique 3D.

Pour quoi faire ?

- recherche bibliographique;
- consultation et prêt de documents et d'outils pédagogiques;
- diffusion des outils et publications de Cultures&Santé;

À épinglez : le centre de documentation met à disposition une base de données de 5000 références comprenant des ouvrages et

articles dépouillés, en lien avec la santé, la précarité et l'altérité. Cette base de données est consultable en ligne à :

<http://superdoc.reso.ucl.ac.be/superdoc/C&S/C&Srechercheweb.htm>

Enfin, il vous propose mensuellement une lettre d'information présentant ses nouvelles acquisitions et les événements du secteur⁵.

Le Centre de documentation est ouvert le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi de 9h30 à 16h30 ou sur rendez-vous au 02 558 88 11 ou par mail à cdoc@cultures-sante.be

5 Pour recevoir la lettre d'information de Cultures & Santé : <http://www.cultures-sante.be/newsletter/subscribe.php>

veloppés en tenant compte de l'expertise des professionnels. Les **cours d'alphabétisation** peuvent ainsi devenir des lieux d'expérimentation des outils développés par Cultures&Santé mais aussi des lieux d'émergence de nouvelles créations.

Une **école de devoirs** est également organisée pour les enfants du quartier. Celle-ci se veut un projet de soutien à la parentali-

té puisqu'il s'agit également de donner les moyens aux parents d'accompagner leurs enfants dans leur développement psychopédagogique. Cultures&Santé propose donc des animations permettant aux parents d'être acteurs du devenir de leur enfant, en les accompagnant, en valorisant leur rôle, quel que soit leur niveau de scolarité.

Pour en savoir plus sur les activités dans le

Quartier Senne : Dominique Durieux, 02 558 88 19, info@cultures-sante.be.

Ainsi, que ce soit directement sur le terrain ou avec les professionnels de la santé, Cultures&Santé est une asbl engagée, qui ne ménage pas ses efforts pour réduire les inégalités. Comme vous avez pu le découvrir au travers de ces quelques lignes, ses collaborateurs ont développé une sérieuse expertise

Zoom sur une démarche...

Les créations de Cultures&Santé sont guidées par différents objectifs et méthodes qui leur donnent tout leur sens dans le champ de l'éducation permanente.

Les objectifs

Les productions de l'asbl poursuivent toutes les mêmes objectifs, s'inscrivant dans une démarche globale. Elles doivent permettre à chacun de :

- prendre une place active dans la société d'aujourd'hui ;
- comprendre les enjeux de notre société et y poser un regard critique ;
- soutenir et diffuser la parole et l'expression des personnes en rupture de lien social ;
- élargir ses champs de vision par la confrontation des habitudes, des représentations...
- échanger, se rencontrer entre professionnels et relais du champ de l'éducation permanente, du social et de la santé autour des expériences et pratiques de chacun.

Le processus de création

Chacune des productions de Cultures&Santé est soumise à une grille méthodologique qui définit différents temps de questionnement autour de la création de l'outil. Elle assure une cohérence et une uniformité aux productions, facilite la participation et la transversalité et garantit la cohérence avec le projet global de l'asbl.

Les six temps incontournables⁶ :

L'idée

Comment naît l'idée de la production ?

En revenant sur les contextes d'émergence de l'idée, on lui donne tout son sens. Par ailleurs, elle permet de définir l'objectif visé.

Le recueil de l'existant

Qu'existe-t-il déjà sur le sujet ?

Cette étape permet d'éviter les redites et les doublons et d'asseoir la production sur des contenus validés (études, recherches...).

Le public

À qui est destinée cette production ?

La définition du public cible oriente le choix du support, les stratégies de communication et de diffusion, le contenu et l'utilisation qui pourra en être faite.

Le support

Quel support va-t-on choisir ?

Ce stade du processus se base sur les réponses obtenues aux autres étapes : thème exploité, public, conditions d'utilisation et budget.

Le test

Qu'en pense le public visé ?

Il s'agit d'une étape cruciale : recueillir les avis des futurs destinataires quant à la forme et au contenu (lisibilité, maniabilité, compréhension du message...)

Ainsi, les membres de l'asbl rencontrent, autour d'une production, des personnes identifiées comme futurs et/ ou potentiels utilisateurs : professionnels, relais, habitants...

Ce temps de rencontre individuel ou collectif constitue un moment d'échange offrant un regard neuf et un avis particulier sur le contenu, la forme, les utilisations possibles, etc.

Le test est évidemment fortement favorisé par les partenariats déjà développés dans le cadre d'autres projets. Ainsi, les productions sont testées en maison médicale, dans des cours d'alphabétisation, lors de formations...

Après la période de test, un travail d'ajustement est entrepris. Cela implique de revenir sur ce qui a guidé certains choix, sur les arguments qui les fondent, de remettre en question la validité de ces arguments...

Le test, outre l'avantage de pouvoir réajuster le travail, facilite l'appropriation future de la production et participe déjà à sa diffusion. Les lieux de test constituent en effet des points d'ancrage pour la diffusion voire l'utilisation des productions. Enfin, le test est un temps privilégié pour l'émergence de nouveaux projets, au plus près des attentes des citoyens et des professionnels.

La diffusion

Comment allons-nous diffuser la production ?

Les stratégies de diffusion doivent être réfléchies en tenant compte du budget affecté : le public auquel la production est destinée, le support, la pertinence d'un accompagnement.

Le livret Démarches Productions a pour but d'aider toute personne qui souhaite s'engager dans la réalisation d'un outil ou d'une production. Il a été réalisé en 2007 et est toujours disponible à Cultures&Santé.

⁶ Extrait de *Démarche Productions*, Cultures&Santé asbl, 2007, p.19-24.

en la matière. N'hésitez donc pas à les consulter et à découvrir sans plus attendre les activités qu'ils proposent et les outils qu'ils mettent à votre disposition !

*Cultures&Santé, rue d'Anderlecht 148,
1000 Bruxelles, Tél. : 02 558 88 10,
Fax : 02 520 51 04, info@cultures-sante.be,
<http://www.cultures-sante.be>.*

Carole Feulien, avec la collaboration de
Marjolaine Lonfils et **Denis Mannaerts**,
Cultures&Santé

Se former à la promotion et à l'éducation pour la santé des migrants

Migrations Santé France, fondée en 1970, a pour mission la promotion de la santé des migrants, des réfugiés et de leur famille. Cette association propose un programme de formation annuel ou sur mesure : Femmes, violences, cultures ; Approche culturelle des soins ; Éducation nutritionnelle et traditions culinaires... Elles permettent aux professionnels d'acquérir ou d'optimiser des compétences interculturelles et communicationnelles pour leur activité professionnelle. La démarche s'appuie sur des apports théoriques en lien avec les pratiques professionnelles, l'emploi de supports pédagogiques, la confrontation des expériences, la multidisciplinarité des

intervenants et l'acquisition d'un savoir-faire et de repères culturels indispensables à une bonne qualité de communication avec les migrants.

*Pour en savoir plus : Migrations Santé, Département Formation, 48-50 rue Boissonade, 75014 Paris (France),
Tél. : 01 42 33 24 74.*

*Courriel : migsante.formation@wanadoo.fr,
Internet : www.migrations-sante.eu.*

À épinglez

- Migrations Santé dispose d'un centre de documentation consultable par tous et diffuse sa propre revue « Migrations Santé » (abonnement sur : http://migrations-sante.eu/2000_doc/2005_abnmt_revue.html - 23€ pour la France, 31€ partout ailleurs).

- L'association organise des rencontres/débats, des journées d'études...
En savoir plus : http://migrations-sante.eu/3000_seminaires/3000.html
- Migrations Santé intervient directement sur des sites jugés prioritaires en matière de risques socio-sanitaires. Pour en savoir plus : http://migrations-sante.eu/5000_act_terrain/5002_actus.php
- Enfin, le pôle Développement de l'association opère sur le terrain, dans les pays du Sud. Sa démarche : le transfert de compétences et de savoir-faire dans le domaine de la promotion et de l'éducation à la santé.

Le Plan national nutrition santé au Parlement fédéral

« Manger mieux, en mangeant simple et en bougeant plus »

À l'initiative de **Thérèse Snoy** et **Muriel Gerkens**, députées Écolo et de **Mieke Vogels**, sénatrice Groen!, un séminaire intitulé « Plan National Nutrition Santé 2010-2015 : nouvelles dimensions, nouveaux moyens d'action » a réuni le 8 octobre 2010 plus de 80 personnes au parlement fédéral.

L'objectif était de contribuer à renforcer la politique liant alimentation et santé en ouvrant de nouvelles pistes d'action tant au niveau fédéral qu'au niveau des entités fédérées.

Toutes les études démontrent que la population européenne, et en particulier belge, consomme trop de graisses (et de mauvaises graisses), de sucre et de sel et a une activité physique insuffisante. Cette dérive du régime alimentaire entraîne son lot

de conséquences négatives sur la santé : surpoids (47 % des adultes en Belgique), obésité (14 % des adultes), diabète, hypertension, maladies cardiovasculaires, cancer, etc. avec un coût considérable pour la santé publique mais surtout une perte de qualité de vie pour de larges couches de la population. Ce sont les groupes sociaux les moins favorisés qui sont les plus touchés par cette problématique et, comme le démontrent de nombreuses études belges et internationales, c'est dès l'enfance que les déséquilibres alimentaires s'installent.

Face à ce problème de société, les organisatrices du séminaire plaident pour la recherche de solutions structurelles de loin préférables à des approches comportementalistes et pour

une meilleure implication du politique dans le futur Plan 2011-2015.

Selon les questionnaires du PNNS 2005-2010, 70 % des activités prévues se sont effectivement mises en place avec des avancées notables dans les secteurs de l'allaitement maternel et de la dénutrition, la signature de deux conventions avec l'industrie et la réalisation d'une enquête de consommation alimentaire.

Une évaluation externe se termine très prochainement, mais des propositions pour l'architecture du Plan 2011-2015 semblent déjà bien structurées dans le chef des promoteurs. «Manger mieux, en mangeant simple et en bougeant plus» serait le nouveau slogan pour les 5 ans à venir.

Pour une efficacité renforcée du PNNS 2

Avec des tonalités diverses, les participants de ce séminaire ont cependant affirmé la nécessité de renforcer l'efficacité du Plan.

Le panel d'intervenants comprenait des représentants des différents niveaux de pouvoirs (fédéral, régional, provincial et communal) ainsi qu'un représentant de la FEVIA et de professionnels de la santé.

Il ressort des exposés un ensemble de recommandations convergentes :

- travailler sur les déterminants sociaux, économiques et culturels de la nutrition ;
- renforcer la coopération entre tous les niveaux de pouvoir, y compris au niveau local. À cet égard, une bonne nouvelle : le représentant de la Communauté flamande a déclaré sa volonté de rejoindre la démarche du Plan¹ ;
- intégrer la dimension santé dans différentes compétences politiques : agriculture, protection des consommateurs, éducation, sports, transports... et en assurer la cohérence ;
- cibler les jeunes enfants, dont les comportements doivent être orientés dès le départ vers une alimentation saine et équilibrée et à qui il faut offrir plus d'espace et de temps pour «manger et bouger» ;
- rendre accessibles des denrées fraîches, locales et de qualité aux publics défavorisés ;

Quelques chiffres frappants évoqués au séminaire

- un million d'euros pour le PNNS et 3 milliards pour la publicité ;
- 3.300.000 adultes en surpoids en Belgique ;
- 26 % des gens ne sont pas conscients du lien entre alimentation et santé ;
- les portions de certains produits alimentaires ont été multipliées par deux (dont le cola le plus populaire) ;
- l'industrie alimentaire française perdrait 6 milliards d'euros si elle supprimait le sel ajouté dans les aliments transformés (INSERM).

- accompagner les personnes en surpoids et les obèses par un suivi multidisciplinaire et durable, qui soit accessible à tous.

Des actions très concrètes ont été proposées, sans être débattues en profondeur, comme :

- assurer l'accès à l'eau potable du robinet dans tous les lieux publics et en particulier dans les écoles ;
- offrir un petit déjeuner bien composé à l'école, assurer le maintien des repas chauds à midi et les rendre gratuits ;
- réguler la publicité et les différentes formes de marketing alimentaire et surtout celles qui ciblent les enfants ;

- proposer des «jours sans viande» (comme cela se passe déjà à Gent) dans les communes et les collectivités pour diminuer la surconsommation de viande ;
- améliorer l'information du consommateur et en particulier imposer l'étiquetage des denrées non emballées.

La volonté de coopération exprimée par les divers niveaux de pouvoir doit se traduire par un mode de gestion du Plan adapté. Il s'agit de formaliser les partenariats institutionnels pour exploiter au mieux les possibilités de chacun d'agir dans sa zone de compétence au bénéfice d'objectifs communs.

Les modalités de prises de décision dans la préparation, l'exécution et l'évaluation du Plan doivent mieux tenir compte du caractère pluri-institutionnel du Plan. Cela renforcera, on l'espère, l'implication réelle des structures et de tous les services qui en dépendent.

Pour Thérèse Snoy, la conclusion à tirer de cette journée est que tous les niveaux de pouvoir doivent s'associer pour assurer un ensemble d'actions coordonnées, réglementaires, éducatives, informatives qui rendent au consommateur la possibilité de choisir une alimentation bonne pour sa santé, pour l'environnement et pour le bien-être général.

Luc Berghmans, sur base du compte rendu du séminaire.

¹ L'indifférence de la Communauté flamande à l'égard du PNNS 1 contrastait avec la volonté de la Communauté française d'inscrire son Plan attitudes saines dans ce contexte plus large (ndlr).

La nouvelle Charte de Toronto : un plaidoyer pour l'activité physique

Il y a six mois était présenté à Toronto (Ontario, Canada) un appel aux décideurs du monde entier à prendre les engagements politiques, à attribuer les ressources et à mettre en place les mesures collectives nécessaires pour faire de l'activité physique une priorité. Retour sur la genèse de cette nouvelle charte internationale.

« La sensibilisation sur les bienfaits de l'activité physique est effective dans la population, mais n'entraîne pas d'action des décideurs. C'est de là qu'est né le projet de Charte », se remémore Lise Gauvin, professeur au Département de médecine sociale et préventive de l'Université de Montréal et l'une des coprésidentes de l'équipe de rédaction. « Deux années de concertation internationale et de consul-

tation ont été nécessaires pour produire ce document. » Le processus de rédaction de la Charte, mené par Lise Gauvin et **Fiona Bull** de l'Université Western Australia, a notamment compris une phase de consultation de vingt-cinq leaders du monde de la recherche et des politiques publiques. Le document provisoire a également fait l'objet d'une consultation sur Internet. Ainsi, près de 2000 commen-



Photo © Fotolia

taires émis par 450 personnes ont permis d'atteindre la version finale du document.

Une charte, parmi d'autres ?

Ce nouveau texte s'inscrit dans une certaine tradition de chartes internationales et d'énoncés stratégiques, tels que la Charte d'Ottawa en 1986, celle de Bangkok en 2005 ou encore la Stratégie mondiale pour l'alimentation, l'exercice physique et la santé de l'OMS en 2004. « Dans la continuité de celles-ci, il s'agit d'une collection de principes qui font consensus pour orienter les actions de façon consistante partout dans le monde », compare la chercheuse montréalaise. « Cependant, la Charte actuelle

offre une synthèse des écrits précédents, centrée sur la question de l'activité physique, et surtout une opérationnalisation des principes : elle se veut un plaidoyer adressé aux décideurs. »

Appel à l'engagement politique

Le principal objectif de la charte torontoise est de lancer un appel aux pays pour faire de l'activité physique une priorité. Tous les décideurs sont invités à considérer les impacts de leurs résolutions sur la promotion de l'activité physique dans leur communauté. En offrant un consensus scientifique sur les principes directeurs et les actions à entreprendre, la Charte se veut un véritable plaidoyer, un

outil de sensibilisation de ces décideurs. Elle offre également un cadre à l'élaboration de mesures et à la création de partenariats.

La base du consensus : neuf principes directeurs

Pour toucher les décideurs de tous secteurs, le document de six pages s'ouvre sur les multiples avantages de l'activité physique : les bienfaits sur la santé, le développement durable, les intérêts économiques. Il se poursuit avec neuf principes directeurs (voir encadré). Parmi ceux-ci, relevons l'adaptation aux besoins, le renforcement des capacités ou encore la volonté d'équité et de réduction des inégalités sociales de santé. « Le mouvement d'urbanisation s'amplifie, de plus en plus de milieux de vie commencent à ressembler à ceux des pays industrialisés et la sédentarité devient un problème mondial. Dans les pays en développement et en transition, les problèmes économiques s'ajoutent à ces facteurs », indique Lise Gauvin. « La préoccupation pour la promotion de l'activité physique dans ces pays a été omniprésente dans les activités de consultation en vue de la rédaction de la Charte. »

L'activité physique, sans l'alimentation saine ?

Dans la Charte de Toronto, l'activité physique est traitée séparément d'autres facteurs de

Principes directeurs pour une approche populationnelle de l'activité physique

Pour augmenter la pratique d'activités physiques et réduire les comportements sédentaires, les pays et organismes sont invités à

1. Adopter des stratégies fondées sur des données probantes pour cibler des populations entières et des groupes particuliers, notamment ceux qui doivent surmonter de sérieux obstacles ;
2. Opter pour une approche fondée sur l'équité afin de réduire les inégalités sociales liées à la santé de même qu'à l'accès aux services, aux infrastructures et aux équipements sportifs et récréatifs ;
3. Cibler les déterminants environnementaux, sociaux et

- individuels de l'inactivité physique ;
4. Entreprendre des actions partenariales intersectorielles durables à l'échelle nationale, régionale et locale afin d'en maximiser l'effet ;
5. Renforcer les capacités de toutes les personnes et organismes concernés en investissant dans la recherche, dans l'amélioration des pratiques, dans l'élaboration des politiques, dans l'évaluation de l'efficacité des mesures mises en place ainsi que dans la surveillance de l'état de santé de la population ;
6. Élaborer une approche qui s'adapte à l'évolution des besoins des individus tout au long de leur vie ;

7. Plaider auprès des décideurs et de la population l'importance d'intensifier l'engagement politique et les ressources allouées à l'activité physique ;
8. Tenir compte du contexte culturel et moduler les stratégies en fonction des 'réalités locales', des contextes et des ressources disponibles ;
9. Faire en sorte que le choix d'être physiquement actif soit facile à faire pour tous les individus.

Extrait de 'La Charte de Toronto pour l'activité physique : un appel mondial à l'action'

santé auxquels elle est souvent associée, comme l'alimentation saine et l'abstention tabagique. « Il est très pertinent de les lier quand on les aborde du point de vue individuel », indique le professeur. « Néanmoins, il existe assez d'éléments particuliers pour considérer l'activité physique spécifiquement. Ce choix dépend de l'organisation qui prend le leadership. Dans ce cas, c'était une initiative de l'International Society for Physical Activity and Health (ISPAH), une organisation qui conçoit l'activité physique comme enjeu de santé publique ». Le document a été lancé le 8 mai dernier, à l'issue de la troisième Conférence internationale sur l'activité physique et la promotion de la santé. Cet événement bénéficiait du soutien d'importants groupes agro-alimentaires. Si Lise Gauvin reconnaît leur apport financier à l'organisation de l'événement, elle assure cepen-

dant qu'ils n'ont joué aucun rôle connu dans le développement de la Charte elle-même.

Une stratégie en quatre axes

Quatre types d'actions, identifiées comme les fondements du changement, sont proposées par la Charte :

- une politique nationale, accompagnée d'un plan d'action, est une condition permettant de soutenir et de coordonner les initiatives ;
- des politiques et actions en faveur de l'activité physique sont nécessaires à tous les niveaux ;
- une révision de l'offre de service, du financement et des priorités améliorera la promotion de l'activité physique. Les secteurs visés sont l'éducation, le transport et l'aménagement, l'urbanisme et l'environnement, le milieu de travail, les sports, parcs et loisirs et la santé ;

- le travail en partenariat et la concertation intersectorielle, reposant sur le partage des responsabilités, sont indispensables.

Depuis sa publication anglophone il y a six mois, la Charte de Toronto a fait l'objet de traductions en neuf langues, dont le français¹. Sur le site du GAPA² chargé de la promotion de la charte, il est possible de télécharger le document et d'enregistrer son appui individuel ou organisationnel. Pour apporter une réponse à ceux qui voudraient connaître les succès découlant de ces intentions, une section sur ce même site répertoriera les utilisations de la Charte de Toronto.

Pascale Dupuis, correspondante *Éducation Santé* au Québec

¹ Site visité le 6/12/2010.

² Global Advocacy for Physical Activity, une section de l'International Society for Physical Activity and Health - www.globalpa.org.uk/charter/

La fête à PIPSA

Malgré une grève partielle dans les chemins de fer, nous étions plus de 120 à avoir répondu positivement à l'invitation des Mutualités socialistes le 23 novembre dernier pour marquer le coup des dix ans d'existence du projet d'Outilthèque santé que leur service de promotion de la santé pilote au profit des intervenants de la Communauté française. L'idée-force de la journée était d'éviter les trop longs tunnels académiques, et de consacrer plutôt quelques heures à 'jouer', mais à jouer 'intelligent', avec en filigrane une question d'actualité : comment brancher les outils pédagogiques sur la priorité actuelle de la lutte contre les inégalités sociales de santé. C'était une bonne idée pour dynamiser les échanges, comme c'était une bonne idée (sur papier) de surprendre les participants en les dirigeant d'emblée vers un 'atelier' qu'ils n'avaient pas choisi. Malheureusement, les guides de la FGTB (Fédération des guides de tourisme de Belgique, rien à voir avec un syndicat bien connu !) n'avaient pas bien capté la consigne, et les gens

se sont retrouvés classiquement selon leurs affinités pour un 'thème' qui leur est cher. Ce petit couac n'eut au final guère d'incidence sur la créativité de la première partie des ateliers (centrée sur la découverte d'un outil) et sur la qualité des réflexions et des échanges de la seconde partie (lien entre le travail du matin et les inégalités sociales de santé). En guise de respiration entre les travaux pratiques, nous eûmes droit à une plénière marquée par un exposé limpide du toujours pertinent **Gaëtan Absil** (APES-ULg) questionnant l'analogie entre le 'jeu' et le 'jeu social', à un rapide historique du projet par une de ses conceptrices, **Catherine Spièce**, et par un scoop, la présentation par **Inge Robyn** (Promotion santé UNMS) du tout nouveau site de l'Outilthèque www.pipsa.org, terminé la nuit précédente. Sans oublier les discours d'encouragement de la ministre **Fadila Laanan**, et de **Michel Jadot**, président des Mutualités socialistes, entrecoupés de capsules vidéo percutantes dans lesquelles quelques-uns des

experts de l'Outilthèque exprimèrent en termes choisis leur plaisir à collaborer à ce projet.

Pour ne pas gâcher la fête, les habitués retours soporifiques de fin de colloque sur les ateliers furent évacués au profit de commentaires décalés des deux comédiens du Magic Land Théâtre ayant suivi la journée, et par un énorme gâteau au chocolat assurément plus... digeste !

Pendant la journée, nous avons senti passer sur la Maison des Associations de Bruxelles où se déroulait l'événement un souffle de sympathie et de convivialité qui faisait chaud au cœur. Pour avoir eu la chance de faire partie du petit groupe de préparation de la fête, j'ai pu apprécier tout au long du processus de mise en place le même esprit positif, le même plaisir à construire en commun un projet, même éphémère.

Rien de tel que le jeu, en somme !

Christian De Bock

La santé se sublime-t-elle dans l'Art ?

Libres propos inspirés de l'affaire de l'affiche du film de Joann Sfar sur Serge Gainsbourg, première partie

À Maria Porcu et Olga Postiaux, mes précieuses partenaires lucides et infaillibles dans nos actions de promotion de la santé

« Si tu ne respectes que la vérité, alors tu ne respecteras pas grand-chose. $2+2=4$, voilà ce qui sera l'unique objet de ton respect. À part ça, tu vas affronter des éléments incertains : les sentiments, les normes, les valeurs, les choix, autant de constructions fragiles et fluctuantes. Rien de mathématique. Le respect ne s'adresse pas à ce qui est certifié mais à ce qui est proposé. » (Réplique de Père Pons à Joseph dans le livre « L'enfant de Noé » d'Éric-Emmanuel Schmitt)

Voici un peu moins d'un an, nous évoquions la 'censure' de l'affiche du film 'Gainsbourg (vie héroïque)', invitant nos lecteurs à partager leurs sentiments à ce sujet. Cela nous a valu une jolie analyse sémiologique de Thierry Poucet¹. Cette polémique a inspiré à Olivier Descamps une foisonnante réflexion que nous vous proposons en deux épisodes vu sa longueur.

J'avoue que ma première réaction a d'abord été celle de vos correspondants, qui dénonçaient l'interdiction avec une certaine révolte à l'encontre de ce qui apparaît comme une réécriture de l'histoire, mêlée d'un petit penchant d'ordre esthétique pour la première affiche. Toutefois, quelques détails qui ont toute leur importance dans cette polémique soulèvent des questions essentielles qui méritent l'effort d'y réfléchir plus posément et d'y confronter un autre point de vue.

D'abord, ce n'est pas des lèvres de Serge Gainsbourg mais de celle de son avatar dans le film, l'acteur Éric Elmosnino, que sortent les volutes de fumée sur l'affiche. Comme le dirait **Jean-Luc Godard** « *Ce n'est pas une image juste,*

c'est juste une image ». On ne manipule donc plus la photo historique d'une idole, on interroge l'esprit de la création d'une affiche. Ce qui en soi fait de la question de la réécriture, une fausse question. Le problème est plutôt d'ordre historiographique : *quels sont le rôle et le but de ce que l'histoire retient des personnes (vedettes) disparues ?*

Ensuite, s'il est vrai qu'il n'y a pas de cigarette représentée sur l'image, comme l'a déclaré pour sa défense le réalisateur, l'image est pour le moins très suggestive : le jet de fumée propulsé de la bouche de l'acteur évoque à s'y méprendre une cigarette et l'expression de son visage ne laisse aucun doute sur le plaisir extatique qu'il prend à fumer... Associer cigarette et plaisir, c'est le B A BA de la vocation publicitaire, et à peine une « pro-vocation » déguisée (en terme professionnel, on dira, "subliminale" avec effet d'amorçage²) ! Celui qui n'identifierait pas Serge Gainsbourg jurerait voir dans cette affiche une de ces anciennes publicités toute en malices et subtilités dont s'était rendu experte l'industrie tabagique. Ce qui soulève l'hypothèse de la transgression. Ainsi donc, si transgression il y a, volontaire ou non, quelle en était l'intention sous-jacente ?

■
Pseudo-cigarette au bec d'un pseudo-Gainsbourg mais, en revanche, vrai enjeu idéologique.
■

Mais la polémique ne se limite pas seulement à un problème historiographique, ni d'ailleurs à la liberté contrariée d'une stratégie publicitaire. Ici un artiste culte de la chanson est représenté, l'affiche annonce un film artistique, l'image est elle-même une création « artis-

tique ». Et c'est la détérioration esthétique de l'image et la dénaturation d'un des monuments de la musique française qui ont été évoquées par la critique. Et ceci, à grand renfort d'arguments idéologiques fustigeant la violation de la libre expression et de la spontanéité de l'Art. D'où la question : *se doit-on de s'interdire certaines libertés artistiques pour le salut de la santé ?*

Enfin, le retrait de l'affiche s'est appuyé sur un interdit, la loi Évin. Or, personne n'aime les interdits parce qu'ils limitent nos comportements, nos envies et nos plaisirs. Toutefois, personne ne peut non plus nier que ces interdits soient nécessaires, parce que s'ils nous ferment à certaines libertés individuelles, ils nous ouvrent à plus de justice, de paix et de sécurité, et donc à plus de vie sociale : pensez aux feux rouges qui permettent à tous de passer aux feux verts en toute quiétude. Les interdits démocratiques se distinguent des prohibitions totalitaires en ce qu'ils sont discutés au préalable avant d'être promulgués, restent toujours discutables et ont une visée positive universalisable. La loi, l'interdit, c'est ce qui se « dit entre nous »³ pour organiser le vivre ensemble. Elle est toujours la conclusion justiciable d'une discussion éthique préalable.

D'où la question, *quels sont les fondements éthiques d'une telle loi ?*

Donc, pseudo-cigarette au bec d'un pseudo-Gainsbourg mais, en revanche, vrai enjeu idéologique. Et ce serait dommage de se laisser embrouiller par des pseudo-controverses de réécriture de l'histoire, et pour la santé et pour l'occasion manquée de discuter de ce que pourrait être le débat autour de ces quelques questions essentielles dans le domaine de la promotion de la santé.

1 Lire 'Votre Serge, avec ou sans fumée ?', Éducation Santé 254, mars 2010, et 'Dieu n'est plus un fumeur de havane', ainsi que 'Cachez ce malsain que nous ne saurions voir !', par Thierry Poucet, Éducation Santé 255, avril 2010.

2 Un effet d'amorçage consiste à faciliter un comportement en le faisant précéder d'un stimulus (c'est la version publicitaire du réflexe de Pavlov). Par exemple, le mot pain évoque spontanément les mots « beurre » et « tartine ». Lire à ce sujet Olivier Corneille. *Le cerveau, victime de la publicité*. Cerveau & Psycho. 2010 ; 39 :24-30.

3 Interdit est d'ailleurs formé des mots latins « inter » entre et « dicere » dire.

Bref résumé du 'problème'

Une affiche de promotion du premier long métrage du fameux créateur de BD **Joann Sfar**, un biopic fantasmé sur la vie de Serge Gainsbourg, affiche destinée aux couloirs du métro parisien a été refusée par Metrobus, la régie publicitaire de la RATP. Motif : la fumée de cigarette sortant de la bouche du chanteur contrevenait à la loi Évin de 1991 qui interdit toute propagande ou publicité, directe ou indirecte, en faveur du tabac. Une autre affiche a pris sa place. Les réactions ne se sont pas fait attendre : *One World Films* (qui s'occupe de la production et de la distribution du long métrage) : « Cette décision dénature la représentation d'un des monuments de la musique française »... « Alors même qu'il avait été pris soin de ne faire

apparaître que la fumée et non la cigarette sur l'affiche en respect de la souplesse autorisée par la loi Évin ».

Le producteur du film, **Marc Du Pontavice** : « La position du service juridique de la RATP ne tient pas debout et est comparable à celle d'une dictature soviétique ». Il a donc fait appel de cet « excès de zèle » auprès du ministre de la Communication et de la Culture Frédéric Mitterrand (je n'ai trouvé aucune suite à cet appel sur internet).

Le réalisateur Joann Sfar trouvait quant à lui ce refus « insultant envers la création artistique ».

Dans l'ensemble (je n'ai pas trouvé d'exception), les *médias* eux-mêmes se sont émus de cette décision.

Le cas Gainsbourg n'est pas une première. En avril 2009, les affiches de l'exposition **Jacques Tati** à la Cinémathèque française et du film 'Coco avant Chanel' d'**Anne Fontaine** avaient également été refusées par la RATP pour le même motif alors que pour tous les autres afficheurs, elles ne posaient aucun problème : sur l'une on pouvait voir Monsieur Hulot sur son vélomoteur la pipe aux lèvres, sur l'autre Audrey Tautou dans le rôle de la célèbre couturière, tenant la pose, une cigarette à la main.

À cette époque, la Société des Réalisateur français et le Syndicat de la Critique du Cinéma sont vite montés au créneau, pour dénoncer « une atteinte à l'intégrité et à l'esprit de l'œuvre de Jacques Tati ».

Fondements éthiques de la loi Évin et discussion éthique autour de notre affiche

Tout interdit, comme on l'a dit, sacrifie certaines valeurs individuelles pour d'autres. Il y a conflit entre « valeurs » aussi légitimes soient-elles les unes et les autres. C'est bien là la caractéristique d'une question dite « éthique ». Quelles sont ici les valeurs à charge et à décharge ?

S'il fallait dresser une telle liste, viendraient tout naturellement en premiers, celles qui plaident en faveur de l'affiche : **liberté d'expression, vérité historique et esthétique**. Après tout, chacun a le droit de s'exprimer, tous nous savons que Gainsbourg fumait en studio, et puis, entre nous, ces volutes de fumée ont assez belle allure. Mais ne nous laissons pas entraîner par le poids des mots. Après tout, (toujours cette vieille question philosophique !), les valeurs ne bénéficient pas du caractère universel qu'on leur accorde souvent. Elles ne sont pas des faits mais restent relatives à la culture et à l'histoire. Souvent d'ailleurs, admettons-le, elles ne valent vraiment que dans la mesure où l'objet sur lequel elles portent le mérite à nos yeux. Interrogeons-nous donc de manière plus « philosophique » sur la pertinence dans le cas présent de ces concepts un peu trop souvent galvaudés.

Commençons par la **liberté d'expression** de nos démocraties. Elle nous incite à la **tolérance**



pour toute forme d'expression (y compris artistique comme une affiche), c'est vrai ! Il y a pourtant des formes d'expression que l'on admet ne pas (plus) pouvoir tolérer comme par exemple celles qui valorisent le racisme ou l'intolérance elle-même.

C'est là où on voit que la tolérance a ses limites et n'est pas une valeur absolue, peut-être même pas une valeur du tout. Appelons-là plutôt une disposition d'esprit ou une vertu bénéfique à la vie sociale. Vu sous un angle nietzschéen, elle ne serait même qu'« une liberté accordée aux minorités par des dominants » qui entendent bien le rester. Preuve que la tolérance, ce n'est pas l'égalité des droits. De même demandons-nous : si on peut bien tolérer une seule affiche avec quelques sym-



boliques très suggestives du tabagisme, combien d'autres pourrait-on voir s'afficher dans des lieux publics, spécialement ceux où il est interdit de fumer (le métro) ? Tout dépend probablement de la sensibilité personnelle de chacun. Demandez à un non-fumeur. Peut-être vous dira-t-il qu'il peut très bien s'en accommoder. En fait, le plus souvent, plutôt, il n'en a cure. Posez maintenant la même question à un ex-fumeur qui se bat pour ne pas replonger ou qui a vécu le calvaire d'un cancer... C'est là où souvent, on confond tolérance et indifférence, qui n'est déjà plus une vertu mais en signe au contraire l'absence, le point neutre. Comme le disait Gainsbourg dans sa chanson de Prévert : « *Peut-on jamais savoir où commence et quand finit l'indifférence ?* » Je connais des personnes



Couverture du catalogue de l'exposition consacrée à Jacques Tati, qui reprend le visuel censuré par la RATP

qui, jadis, s'enfuyaient d'un bar ou d'un restaurant à la moindre odeur de cigarette, non pour le « risque d'être intoxiqué », mais pour la pénibilité des souvenirs que cela leur remémorait. Et il n'y a rien d'exagéré à cela.

Quid de la **vérité** ? Sauf à être nietzschéen, on voit mal comment on pourrait ne pas voir dans la vérité une valeur objective, à prétention universelle. Mais quid de « dire toute la vérité » ? Autrement dit, la sincérité se résume-t-elle à dire toute la vérité pure, dure et crue ? Nous gardons tous en mémoire le visage de Serge Gainsbourg enveloppé de volutes de fumée. Est-ce à dire qu'il faille absolument le représenter chaque fois avec sa cigarette ? Pour éclairer mon propos, j'ai trouvé dans un livre d'**Éric-Emmanuel Schmitt** *La rêveuse d'Ostende* cette phrase assez évocatrice : « Aujourd'hui, on valorise la sincérité en littérature. Quelle blague ! La sincérité ne saurait constituer une qualité que pour un procès-verbal ou lors d'un témoignage devant la justice – et alors il s'agit plus d'un devoir que d'une qualité. La construction, l'art d'intéresser, le don de raconter, la facilité de rendre proche ce qui est lointain, la capacité d'évoquer sans décrire l'aptitude à donner l'illusion du vrai, tout cela n'a rien à voir avec la sincérité et ne lui doit rien ».

Posons-nous alors la question suivante : est-il du devoir d'une affiche de présenter toute la 'vérité' sur le tabagisme de Serge Gainsbourg ?

Il est vrai qu'un autre Emmanuel (alias **Kant**) présentait la vérité comme un devoir, et donc le mensonge comme « *le rejet et l'anéantissement de la dignité* ». Cet Emmanuel-là ne pêchait-il pas par inconséquence ? Et d'ailleurs, peut-être pas seulement par inconséquence, mais aussi par ignorance du fait qu'il ne suffit pas de dire la vérité pour être dans le juste et dans le bon !

■
Mon souci s'adresse donc surtout aux plus jeunes, parce qu'en quête d'un modèle, comme Gainsbourg peut l'être aujourd'hui encore, digne parangon du rebelle, mélange explosif de génie et de destruction, à l'image de leurs aspirations...

■
Benjamin Constant réfutait Kant par : « *Dire la vérité n'est un devoir qu'envers ceux qui ont droit à la vérité. Or nul homme n'a droit à la vérité qui nuit à autrui. Tout homme en revanche a droit au mensonge qui reconforte* (sixième cahier, n° 1, 1797) ». Phrase contestable si on n'y réfléchit que sommairement. Et pourtant ! Combien de vérités sont-elles révélées, dictées non par la vertu mais par d'autres motivations moins vertueuses ? Quelles furent, dans cette affiche, les vraies motivations de la One World Films pour y faire figurer une pseudo-cigarette ? Est-ce par souci d'authenticité pure ou par volonté de provoquer ? S'il faut être sincère jusqu'au bout, et non pas simplement vouloir dire la vérité, ne faudrait-il pas aussi révéler les raisons véritables qui nous conduisent à la dire ? Mais j'irais encore plus loin. N'est-il pas déjà mentir par omission que de prétendre dire toute la vérité ? Vous voulez dire la vérité sur Serge Gainsbourg, ajoutez-y alors un verre de whisky, ajoutez-y une mention indiquant que cet homme a fait 5 infarctus, un cancer et est mort à 63 ans de son tabagisme et de son alcoolisme. Cela n'a rien à voir avec la carrière de Gainsbourg ? La cigarette non plus ! Mais « elles étaient si jolies ces volutes », ai-je entendu d'un de vos correspondants ! Question : Quelle est la **valeur esthétique** d'un nuage de fumée ? Question difficile. Une

phrase toute trouvée pour balayer la question : « les goûts et les couleurs, ça ne se discute pas ». Allez dire cela à Van Gogh qui a attendu 150 ans pour qu'on vende ses « tournesols » 41 millions d'euros (en mars 1987) ! On aimerait cette fois se ranger du côté de Kant qui est plus catégorique. Pour lui, le beau, c'est l'expression du bon, du bien, du sain. Mais y croit-on encore ? Selon les neuropsychologues actuels, « voir le beau », ça s'apprend, ça s'imprègne dans les circonvolutions de notre cortex.

C'est vrai qu'au cinéma, la cigarette a fait un tabac. Comme le rappelle **Adrien Gombeaud**⁴, c'est avec des visions de fumée, celles de l'arrivée du train en gare de La Ciotat, que les frères Lumière ont commencé. D'abord prémices du fondu-enchaîné au temps du noir et blanc, le motif fumant devient en passant à la couleur symbole d'intensité et de liberté : Marlon Brando la clope au bec et l'autre fichée sur l'oreille dans *Un tramway nommé désir* ou James Dean qui, dans *La fureur de vivre*, brûlait la vie virilement par les deux bouts. Il faut dire, comme l'écrit Adrien Gombeaud qu'« *au cinéma, le tabac n'a pas d'odeur, ne pique pas les yeux, n'imprègne pas les vêtements, ne fait pas cracher, ne donne pas mauvaise haleine, ne tache pas les dents et ne tue que très rarement...* ».

Coté femme, la cigarette est un signe d'indépendance. Elle offre de la détermination, de la consistance. En un mot : elle s'affirme. Mais passé cette période de révolution, il me semble que la cigarette n'occupe plus dans les scènes que la place de l'ennui. Un passe-temps, dirait le philosophe **Martin Heidegger**, à la mesure de l'ennui qu'elle couvre. Les acteurs peuvent bien combler leur ennui par quelques bouffées de cigarettes, entrecoupées de quelques intimes confidences, s'ils fument ce n'est jamais que pour accroître leur consistance à attendre... Attente, patiente ou impatiente, de la fin ou de la mort... avec toute la gamme des émotions, entre la clope qui tremble de peur et le cigare de la fausse volupté. De ses allusions de moins en moins convaincantes, j'anticiperais presque la fin de cet artifice de cinéma et j'attends le jour de... la dernière cigarette ! Si la cigarette a pu asseoir une belle réputation au cinéma, elle est plutôt absente de l'art

4 Adrien Gombeaud (2008). Tabac & Cinéma - Histoire d'un mythe. Édition Scope.

pictural. Des impressionnistes à nos contemporains, je ne connais pas d'artistes qui aient consacré leurs œuvres à l'incandescence des cigarettes. Même la pipe qui n'en était pas une de Magritte était éteinte et non fumante ! Les seules images artistiques de fumées tabagiques qui me viennent à l'esprit sont celles des publicités de cigarettes... des Gitanes pour être plus spécifique...

Bien curieuse coïncidence quand on pense que Gainsbourg ne fumait que des Gitanes... L'art de la volute aurait ainsi été imaginé par ceux-là mêmes qui profitent du marché de la cigarette. Cela égratigne sérieusement toute l'élégance désintéressée de ces élégantes figures s'exhalant de la bouche de Serge.

Valeurs dominantes et conflit de valeurs

Ainsi donc, l'allusion à ces valeurs de liberté d'expression, de respect de la vérité historique et d'accomplissement esthétique nous entraîne dans le grand chaudron bouillonnant de l'idéologie. Et l'idéologie, ça n'est pas simplement doctrine et endoctrinement (si c'était cela, on pourrait les reconnaître et les combattre très facilement). C'est d'abord la représentation spontanée, la croyance toute prête. C'est le « ça ne se discute pas », c'est le « ce qu'il faut respecter absolument »... Respecter des personnes (dans leur humanité), d'accord. Cela ne se discute pas, même vis-à-vis du pire des criminels. Respect des idées, c'est tout autre chose. Faut-il respecter les idées qui ne respectent pas toujours tous les individus ?

Vous voyez où je vous emmène... À ces valeurs dominantes qui s'imposent spontanément parce qu'impensées et jamais critiquées, à ces idées un peu tyranniques à force d'être « sacro-saintes », à ces idéologies qui cristallisent nos émotions individuelles et mobilisent les foules, j'opposerais le **respect de l'autre**.

Les idées et les idéologies, c'est ce qui doit, pour mériter notre respect, d'abord être interrogé en face d'autrui. Surtout si autrui, ce sont les plus vulnérables ou si, d'autrui, il s'agit de respecter les efforts. Par **effort**, j'entends

celui de chaque ex-fumeur qui s'efforce souvent durement de ne pas rechuter, mais aussi, pourquoi pas, celui de chaque membre et bénévole de ces associations qui luttent contre l'épidémie du tabagisme. Par les **plus vulnérables**, j'entends ceux qui seront fragilisés dans leur santé, par l'exposition au tabac, assuétude ou pire (cancer, infarctus). Identifier précisément ces intéressés n'est pas aisé. Tout au plus, peut-on avancer des statistiques et peut-être avec une certaine probabilité, peut-on dresser le profil d'un citoyen cible...

Combien de vies perdues à 20, 40 ou 60 ans, par de telles affiches promotionnant indirectement le tabagisme ? Difficile de répondre ! Mais, comme beaucoup de questions éthiques, le simple fait de se poser la question y répond déjà partiellement. Même si on estimait à une seule, le nombre de ces vies menacées, cela vaudrait-il la peine de la sacrifier pour l'esthétique d'une affiche ? Qui nierait que parmi les milliers d'adolescents qui croisent cette affiche, dans le métro, les boulevards, les vitrines des shoppings ou les cinémas, au rythme d'une dizaine de fois par semaine, il n'y en aura pas un qui ne se laissera prendre au jeu d'imiter le nuage de fumée de Gainsbourg. N'oublions pas que la première cigarette, c'est « pour faire comme les autres, pour se donner un genre ».

Mon souci s'adresse donc surtout aux plus jeunes, parce qu'en quête d'un modèle, comme Gainsbourg peut l'être aujourd'hui encore, digne parangon du rebelle, mélange explosif de génie et de destruction, à l'image de leurs aspirations... Parce qu'en quête de vaincre leurs propres complexes, comme Gainsbourg l'avait fait lui-même par l'alcool et la cigarette. Loin de moi, toutefois, ici, l'idée de les déresponsabiliser par un discours surprotecteur, on peut faire confiance à l'esprit critique de la majorité d'entre eux. Plus vulnérables toutefois, seront ceux qui possèdent enfouies dans leur nature (génome) ou leur culture (famille) quelques susceptibilités pour le goût et la dépendance au tabac. « *Que sait l'homme de ce qui le détermine ?* » Cette question de **Spinoza** incline à douter du libre arbitre, quand elle ne le nie pas absolument, et nous convie à la prudence



Photo du film 'Coco avant Chanel', d'Anne Fontaine. Audrey Tautou y fume comme sur l'affiche refusée par la RATP

quant à croire à une volonté suffisamment infinie pour résister à toutes les passions. J'en ai parlé dans un autre article⁵.

Cette recherche de précision et de clarté à propos de valeurs conflictuelles devrait au moins nous révéler les limites de nos opinions trop vite exprimées, nous exonérer de la tentation d'être ordinaires et nous extirper de notre existence moelleuse de citoyens avachis sous une démocratie que nous aimons tellement critiquer.

En démocratie, il y a et il y aura toujours ce périlleux calcul entre les valeurs qui, sans tomber dans un utilitarisme excessif, méritent d'être soigneusement interrogé et discuté. Ce calcul, on s'en rend compte, pourrait différer d'une personne à l'autre, mais pas absolument. Pour s'en persuader, que celui qui hésite, se couvre du « voile d'ignorance » façon **John Rawls**. Dans son modèle de société, des individus, libres et égaux doivent inventer les principes selon lesquels ils veulent vivre ensemble. L'astuce que Rawls ajoute à cette histoire pour promouvoir un système le plus juste possible est ce qu'il nomme le « voile d'ignorance » : chaque individu ne sait pas quelle place il occupera dans cette société.

Appliqué à notre question, nul ne sait à l'avance s'il tombera un jour dans les écueils du tabagisme et restera accro tout sa vie, ou sera prédisposé pour le cancer ou l'infarctus auquel cas, le tabagisme l'y précipitera. Avec ce voile d'ignorance, Rawls soutient que cha-

5 Olivier Descamps. La «liberté», concept essentiel de la médecine préventive et de la promotion de la santé. Louvain Médical 2010 ; 129 (2) : 83-94. Disponible au secrétariat de la revue de la faculté de médecine de l'UCL : isabelle.istasse@uclouvain.be

cun cherchera à se protéger du pire et voudra donc limiter la liberté individuelle par des règles favorisant la solidarité et l'aide aux moins avantagés. Tout être humain qui raisonne correctement peut-il alors concevoir une société où on donne libre cours aux incitants du tabagisme, quel qu'ils soient ? Ainsi, par raisonnement philosophique ou tout simplement par souci d'humanité, ne doit-on pas se placer du côté des plus faibles ? Pour ma part, je pencherais donc pour la santé des adolescents et le respect du travail de

ceux qui luttent à arme inégale contre le tabagisme et pour la santé de nos ados. Dans la seconde partie de mon texte, je reviendrai sur la transgression, volontaire ou non, de la loi Évin, et sur la figure 'fumante' exceptionnelle de Serge Gainsbourg.

Olivier Descamps, médecin, spécialiste en médecine interne et docteur en sciences de la santé publique, Directeur du Centre de recherche médicale de Jolimont, Président du Comité d'Éthique

des hôpitaux de Jolimont-Lobbès-Nivelles-Tubize, et Coordinateur du Service Objectif-Santé à la commune de Manage.

Remerciements au professeur Michel Dupuis, Institut supérieur de philosophie, Université catholique de Louvain et à Christian De Bock, rédacteur en chef d'Éducation Santé et membre du Conseil supérieur de promotion de la santé pour leurs encouragements et leurs conseils avisés.

LOCALE

Un joli coup de pouce pour une promotion de la santé au plus près du terrain

Fadila Laanan subsidie 42 projets locaux visant à réduire les inégalités sociales de santé à Bruxelles et en Wallonie

Au début du mois de septembre, Fadila Laanan avait annoncé aux bourgmestres et aux présidents de CPAS des 262 communes wallonnes et des 19 communes bruxelloises le **lancement d'un appel aux projets locaux** dans le domaine de la réduction des inégalités sociales en matière de santé.

Une initiative pour laquelle la ministre avait dégagé **un budget global de 375.000 euros**, destiné à encourager les politiques locales de santé susceptibles d'améliorer les déterminants de la santé par des stratégies participatives et de mise en réseau.

L'initiative a suscité un réel intérêt, puisque 80 projets ont été déposés dans un laps de temps très court.

Parmi les 42 programmes sélectionnés, 16 émanent de CPAS et 26 de communes. Quant à leurs thèmes, 22 visent les « attitudes saines », 13 concernent la « qualité de vie » et 2 abordent la « promotion de la santé en matière d'environnement », soit les trois axes thématiques proposés lors de l'appel à projets, tandis que 5 projets portent à la fois sur les axes « attitudes saines » et « qualité de vie ».



Molenbeek

Mi-octobre, à la clôture de l'appel qu'elle avait lancé, Fadila Laanan avait reçu 15 projets issus de communes et CPAS bruxellois et 65 issus de communes et CPAS wallons. Soit **un réel succès pour un premier appel de ce genre**, ce qui confirme la pertinence de son initiative qui répond à un réel besoin sur le terrain, tandis que la rapidité des réponses reçues en quelques semaines atteste du dynamisme de très nombreuses localités. Cela conforte la volonté de la Ministre de **pérenniser cet appel à projets** en proposant d'ores et déjà une enveloppe de 350.000 euros dans le cadre du projet de budget « santé » 2011 de la Communauté française. Un **jury d'experts spécialisés en promotion de la santé, en éducation permanente et en ré-**

duction des inégalités sociales de santé a examiné les 80 dossiers et les a classés. Sur base de ce classement, la ministre a réparti le budget global de 375.000 euros entre les 42 projets retenus, aucun n'atteignant le montant maximal de 20.000 euros prévu lors de l'appel.

Trois thèmes, une concrétisation rapide, des perspectives à long terme

Trois axes thématiques prioritaires avaient été soumis par la ministre Fadila Laanan aux autorités locales :

- **les attitudes saines** (promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique ; prévention du tabagisme et de la consommation d'alcool) ;
- **la qualité de vie** des citoyens ;
- la promotion de **la santé en matière d'environnement**.

Les projets subventionnés ont pu débiter très rapidement, encore avant la fin de l'année dernière, et leurs initiateurs seront invités par la ministre à partager leurs expériences au cours d'une journée qui se tiendra au mois de mai 2011.

Afin d'asseoir les projets dans une perspective à long terme, les pouvoirs locaux retenus doivent par ailleurs apporter une partie des

ressources nécessaires à leur mise en œuvre. Celles-ci peuvent être humaines, matérielles ou financières.

En outre, un apport de ressources supplémentaires, en provenance d'un partenariat, peut compléter utilement les moyens disponibles.

Les projets retenus, présentés par province

PROVINCE/COMMUNE	ENTITÉ	PROGRAMME SÉLECTIONNÉ	SUBSIDE
BRABANT WALLON – 6 PROJETS RETENUS SUR 8			(TOTAL : 52.720)
OTTIGNIES - LOUVAIN-LA-NEUVE	COMMUNE	PROJET : JARDIN COLLECTIF	15.000
<i>Descriptif : le CPAS a décidé d'offrir, via le potager, une initiative nouvelle à ses usagers, qui devrait leur permettre non seulement d'avoir une activité physique et de mieux s'alimenter mais aussi de recréer des liens sociaux.</i>			
COURT-SAINT-ÉTIENNE	CPAS	PROJET : CÔTÉ COUR - CÔTÉ JARDIN (ATELIERS CUISINE, JARDINS SOLIDAIRES)	11.257
<i>Descriptif : le CPAS souhaite, via des potagers communautaires et des ateliers de cuisine, aider un public en cours de marginalisation à sortir de son isolement, à se redonner une motivation, à recréer des liens sociaux.</i>			
ORP-JAUCHE	CPAS	PROJET : CRÉER DU LIEN SOCIAL POUR UNE MEILLEURE SANTÉ PHYSIQUE ET MENTALE	10.000
<i>Descriptif : une série de personnes n'arrivent pas à rallier des projets de réinsertion professionnelle sans qu'on leur propose une étape intermédiaire de réinsertion sociale visant la réhabilitation d'une certaine estime de soi.</i>			
BRAINE-L'ALLEUD	CPAS	PROJET : INFORMATIONS ET ANIMATIONS SANTÉ	7.538
<i>Descriptif : organisation d'animations «santé» pour le public du CPAS via le RestO, lieu convivial déjà fréquenté par ce public précaire.</i>			
INCOURT	CPAS	PROJET : ALIMENTATION SAIN ET SPORT	7.500
<i>Descriptif : le CPAS souhaite mettre en place diverses actions susceptibles de lutter contre l'obésité, la sédentarité et la consommation de somnifères : des ateliers «cuisine», des balades collectives, activités récréatives ayant pour but d'inciter les personnes à sortir de chez elles et découvrir des alternatives à la télévision et aux jeux vidéo.</i>			
WATERLOO	COMMUNE	PROJET : ALCOOL ET JEUNES EN DÉCROCHAGE SCOLAIRE	1.425
<i>Descriptif : un éducateur de rue travaillant pour la commune a pris conscience de la consommation excessive d'alcool chez des jeunes en décrochage scolaire. Il a le projet d'élaborer une action de sensibilisation pour ces jeunes mais aussi avec ces jeunes.</i>			
BRUXELLES-CAPITALE – 8 PROJETS RETENUS SUR 15			(TOTAL : 71.079)
FOREST	COMMUNE	PROJET : ALIMENTATION SAIN ET LOGEMENT	15.000
<i>Descriptif : le promoteur du projet souhaite améliorer la qualité de vie de ses habitants notamment par leur manière de s'alimenter, ainsi que les aider à accéder à des logements mieux adaptés à leurs besoins.</i>			
BRUXELLES	CPAS	PROJET : SENSIBILISATION DES SANS-ABRI À L'HYGIÈNE DU CORPS ET DU LIEU DE VIE QU'ILS OCCUPENT DANS LA CITÉ	13.333
<i>Descriptif : lors des maraudes, le promoteur souhaite aider les sans-abri à adopter les gestes indispensables à la préservation de leur santé et à leur survie.</i>			
BRUXELLES	COMMUNE	PROJET : PARCOURS SANTÉ	12.933
<i>Descriptif : le projet consiste à développer un parcours santé-piétonnier valorisant les chemins vicinaux existants. Ce parcours santé comprendra des panneaux d'information et de sensibilisation sur la santé et l'environnement qui seront placés à un endroit en lien avec la thématique développée.</i>			
JETTE	COMMUNE	PROJET : MIEUX VIVRE ENSEMBLE - ANIMATIONS POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS	11.333
<i>Descriptif : en favorisant la rencontre des habitants de tous milieux et de tous âges, tenter progressivement de mieux cerner leurs besoins et leurs attentes en matière de santé globale et de qualité de vie.</i>			
MOLENBEEK	COMMUNE	PROJET : PROMOTION DE LA SANTÉ PAR LE SPORT ET UNE ALIMENTATION SAIN	10.000
<i>Descriptif : afin de lutter contre l'obésité de son public, le CPAS a choisi d'engager une éducatrice socio-sportive pour aider les femmes et les enfants à adopter des attitudes saines visant la prévention et la lutte contre l'obésité.</i>			
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE	CPAS	PROJET : PRÉVENIR LE DIABÈTE ET L'OBÉSITÉ PAR UNE ALIMENTATION SAIN	3.417
<i>Descriptif : le CPAS souhaite aider une population fragilisée à mieux s'approprier l'information à propos des bienfaits d'une alimentation saine en organisant des animations scolaires et des ateliers cuisine pour adultes.</i>			
ETTERBEEK	COMMUNE	PROJET : TABLES RONDES SANTÉ	3.393
<i>Descriptif : la commune a décidé de mettre en place un espace de concertation des acteurs de prévention locaux afin de mieux identifier leurs besoins et d'ensuite les inviter à élaborer un plan d'action pour la promotion de la santé pour la population locale.</i>			

GANSHOREN	COMMUNE	PROJET : COURS D'AQUAGYM	1.670
<i>Descriptif : le promoteur du projet a choisi d'offrir des cours d'aquagym à la population du troisième âge de sa commune afin de les inciter à pratiquer une activité physique en groupe.</i>			
HAINAUT – 11 PROJETS RETENUS SUR 22			(TOTAL : 107.329)
PÉRUWELZ	CPAS	PROJET : ATELIERS CUISINE ET POTAGER	14.998
<i>Descriptif : au travers de son projet, le promoteur souhaite améliorer l'alimentation de la population tout en l'aidant à être autonome économiquement mais aussi en recréant des liens sociaux et solidaires.</i>			
BOUSSU	COMMUNE	PROJET : BIEN-ÊTRE AU QUOTIDIEN	13.333
<i>Descriptif : la commune, consciente que sa population la plus précaire n'a pas accès à des activités de bien-être, souhaite offrir à celle-ci des «box» contenant des bons gratuits pour une visite médicale, un massage...</i>			
CHAPELLE-LEZ-HERLAIMONT	COMMUNE	PROJET : PSYCHOMOTRICITÉ	13.333
<i>Descriptif : la commune a pour objectif de mieux cerner les attentes et besoins des enfants défavorisés de son entité tout en agissant déjà sur la psychomotricité de ces enfants et sur la qualité de leur alimentation.</i>			
MOUSCRON	COMMUNE	PROJET : LA MARELLE	13.333
<i>Descriptif : la commune souhaite développer avec les écoles un programme pour inciter les élèves à bouger davantage en utilisant leur environnement quotidien, notamment durant leurs temps de récréation par la création de marelles modernes.</i>			
CHARLEROI	CPAS	PROJET : PROJET DE PRÉVENTION À L'ÉCHELLE DU QUARTIER	10.000
<i>Descriptif : le CPAS souhaite inciter son public à adopter une alimentation plus saine dans une perspective de lutte contre l'obésité et de ré-acquisition d'une meilleure image de soi.</i>			
MANAGE	COMMUNE	PROJET : JOURNÉE SANTÉ	10.000
<i>Descriptif : la commune organise pour ses habitants une journée annuelle sur le thème de la santé.</i>			
MONS	COMMUNE	PROJET : ACCÈS AUX SOINS DES PERSONNES FRAGILISÉES	10.000
<i>Descriptif : afin d'aider une population très défavorisée à mieux accéder aux services de santé existants, des actions de sensibilisation seront mises en place. À cette occasion, les Maisons de quartier se transformeront ponctuellement en Maisons de la santé.</i>			
CHARLEROI - COUILLET	COMMUNE	PROJET : CARTE GÉOGRAPHIQUE EN FORMAT DE POCHE AVEC LES POINTS D'ASSISTANCE MÉDICALE ET SOCIALE À BAS SEUIL DE LA VILLE	8.200
<i>Descriptif : la Ville a pour projet d'offrir aux personnes très précarisées une carte reprenant tous les services de santé et de prévention auxquels elles peuvent accéder gratuitement.</i>			
THUIN	COMMUNE	PROJET : PRÉVENTION DES ASSUÉTUDES - AMO	7.925
<i>Descriptif : durant la Quinzaine des assuétudes, diverses actions de sensibilisation aux risques liés aux assuétudes seront mises en place à destination des jeunes.</i>			
LA LOUVIÈRE	COMMUNE	PROJET : FORMATION DE PROFESSIONNELS (ÉDUCATION POUR LA SANTÉ)	4.107
<i>Descriptif : conscients que les personnes gravement précarisées aggravent leur état de santé notamment par la perte de l'estime de soi, les promoteurs ont décidé de sensibiliser les acteurs locaux au problème et de créer un réseau d'acteurs sensibilisés aux problématiques de vie des personnes précarisées ainsi qu'à leurs attentes.</i>			
ENGHEN	COMMUNE	PROJET : ALIMENTATION, HYGIÈNE ET PREMIERS SOINS	2.100
<i>Descriptif : la commune organisera une journée «santé» dans son parc, à l'attention des familles défavorisées de la ville. Un petit déjeuner «Oxfam» sera offert, suivi d'activités ludiques à propos de diverses thématiques : bienfaits des fruits, prévention des poux, premiers secours avec la Croix-Rouge...</i>			
LIÈGE – 11 PROJETS RETENUS SUR 21			(TOTAL : 96.496)
CHAUDFONTAINE	CPAS	PROJET : JARDIN SOLIDAIRE SANTÉ	15.000
<i>Descriptif : amener les locataires des habitations sociales d'un quartier bien spécifique à s'approprier de manière collective leur espace de vie, à adopter de meilleures habitudes alimentaires et à améliorer la convivialité et la qualité de vie au sein de leur quartier.</i>			
SPRIMONT	CPAS	PROJET : SENSIBILISATION À UNE MEILLEURE ALIMENTATION ET À LA PRATIQUE D'UN SPORT	14.990
<i>Descriptif : via une campagne, le promoteur souhaite encourager la population à mieux s'alimenter, à bouger davantage et à créer des liens sociaux au travers d'activités collectives de type « échanges de recettes ».</i>			

WAREMME	COMMUNE	PROJET : ATELIERS SANTÉ	12.000
<i>Descriptif : au travers d'ateliers cuisine, le promoteur souhaite améliorer l'alimentation de la population et renforcer la création de liens solidaires.</i>			
VISÉ	COMMUNE	PROJET : RECHERCHE - DIAGNOSTIC DE QUARTIER - - AMO CAMPAGNES DE PRÉVENTION ET RÉALISATION D'UN FILM	11.250
<i>Descriptif : le CPAS a confié à une asbl locale l'organisation mensuelle de conférences-débats sur divers thèmes de santé dont l'alimentation, l'alcool, le tabac ou l'hygiène.</i>			
WASSEIGES	COMMUNE	PROJET : ACTIONS POUR LA QUALITÉ DE VIE DU CITOYEN ET CONTRE L'ISOLEMENT	11.227
<i>Descriptif : la commune souhaite initier un projet de diagnostic communautaire afin de cerner les attentes et besoins de sa population la plus défavorisée en matière de qualité de vie et de santé.</i>			
HERVE	COMMUNE	PROJET : ALCOOL ET JEUNES	10.133
<i>Descriptif : consciente de la consommation souvent abusive d'alcool de la population «jeunes» de Herve, la commune sensibilisera ce public aux méfaits de l'alcool via la création d'un film.</i>			
SAINT-NICOLAS	COMMUNE	PROJET : PROMOTION DE LA SANTÉ RELATIVE AU LOGEMENT	7.457
<i>Descriptif : la commune souhaite détecter les cas de maladie en relation avec les logements insalubres où s'accumulent diverses sources de pollutions intérieures néfastes pour la santé de ses habitants. Suite à cette analyse, les propriétaires des logements et la population seront sensibilisés à la promotion de la santé en matière d'habitat.</i>			
VERVIERS	COMMUNE	PROJET : ALIMENTATION Saine ET ACTIVITÉS PHYSIQUES	5.125
<i>Descriptif : conscients que les jeunes d'une école de la ville consomment des produits peu équilibrés, la direction ainsi que le PSE et le PMS ont décidé d'offrir des fruits aux élèves, mais également de les sensibiliser aux bienfaits d'une alimentation équilibrée via notamment la pyramide alimentaire, la rencontre avec un diabétologue...</i>			
SERAING	CPAS	PROJET : FÊTE DE LA SANTÉ ET RENCONTRES SANTÉ DANS LES QUARTIERS	4.747
<i>Descriptif : Seraing organisera une fête de la santé. Ce projet permettra de mettre en place des ateliers centrés sur les demandes des personnes avec l'appui de la maison médicale.</i>			
PEPINSTER	COMMUNE	PROJET : ALIMENTATION ET LUTTE CONTRE LE STRESS	3.167
<i>Descriptif : la commune souhaite améliorer la qualité de l'alimentation de sa population au travers de divers actions : animations scolaires, conférences-débat, ateliers cuisine...</i>			
LIÈGE	CPAS	PROJET : FORMATION D'AIDES FAMILIALES SUR L'ALIMENTATION	1.400
<i>Descriptif : le CPAS souhaite aider son public à adopter une alimentation plus saine. Pour ce faire et afin d'inscrire son projet dans la continuité, il a choisi de former les aides familiales qui pourront ainsi personnaliser leur aide.</i>			
LUXEMBOURG – 2 PROJETS RETENUS SUR 6			(TOTAL : 22.422)
AUBANGE	CPAS	PROJET : SANTÉ ALIMENTAIRE DANS LES FAMILLES FRAGILISÉES	13.333
<i>Descriptif : au travers de diverses initiatives telles que la distribution de fruits dans les écoles et la mise en place d'ateliers cuisine, la commune vise à promouvoir une alimentation plus saine et davantage d'activités physiques.</i>			
WELLIN	CPAS	PROJET : JARDIN COMMUNAUTAIRE	9.089
<i>Descriptif : le CPAS souhaite mettre un terrain pour potager à la disposition des seniors qui, souvent, ont mangé les légumes de leur potager durant toute leur vie, ainsi qu'aux usagers du CPAS qui n'ont pas accès à une activité physique et à une alimentation saine.</i>			
NAMUR – 4 PROJETS RETENUS SUR 8			(TOTAL : 24.592)
CINEY	CPAS	PROJET : POLLUTIONS INTÉRIEURES	9.675
<i>Descriptif : le CPAS souhaite sensibiliser les personnes défavorisées de la commune aux méfaits des pollutions intérieures et leur offrir des pistes pour les réduire ou les éliminer.</i>			
HASTIÈRE	COMMUNE	PROJET : TRUCS ET ASTUCES POUR L'HABITAT	7.913
<i>Descriptif : le promoteur souhaite mener un projet auprès d'un public ultra défavorisé qui vit en caravanes résidentielles afin d'améliorer son confort de vie mais également les liens de solidarité et la prévention des accidents domestiques.</i>			
ROCHFORT	CPAS	PROJET : MODULES D'INFORMATION SANTÉ	3.970
<i>Descriptif : la commune se propose d'organiser des animations via des structures existantes touchant des publics très défavorisés afin de les sensibiliser à différentes problématiques de santé, dont l'alimentation et la dépendance à l'alcool et au tabac.</i>			
SAMBREVILLE	COMMUNE	PROJET : ALIMENTATION Saine À L'ÉCOLE PRIMAIRE	3.034
<i>Descriptif : la commune souhaite initier des habitudes alimentaires plus saines chez les enfants des écoles primaires via les PSE, PMS et grâce à l'appui de l'asbl CORDES.</i>			
TOTAL			374.638



Verviers

Complémentaire à cet appel à projets, Fadila Laanan a chargé l'asbl « Santé, Communauté et Participation » d'**activer un réseau des projets communaux**, afin de mettre en place une réelle dynamique au niveau local.

Ce réseau aura pour but de favoriser l'échange des expériences et des bonnes pratiques.

Un enjeu politique important et partagé

Dans le courrier qu'elle avait adressé aux présidents de CPAS et aux bourgmestres de Bruxelles et de Wallonie en septembre, la ministre Fadila Laanan indiquait que « *la réduction des inégalités sociales dans le domaine de la santé demande une mobilisation politique à tous les niveaux de pouvoir* ». Elle précisait que la Déclaration de politique communautaire 2009-2014 du Gouvernement de la Communauté française prévoit que celui-ci y contribuera « *en développant une réelle politique intersectorielle destinée à embrasser l'ensemble des déterminants de la santé* » et en la déclinant « *jusqu'au niveau local, en collaboration avec tous les acteurs concernés* », ceci « *afin que la promotion de la santé soit assurée auprès de tous, et en particulier auprès des populations les plus vulnérables* ».



Mons

Fadila Laanan indiquait donc aux mandataires locaux qu'elle est « *convaincue que les communes constituent des opérateurs privilégiés pour initier et développer des projets dans le domaine de la santé, en vue de réduire concrètement les inégalités sociales* ».

Le succès de ce premier appel confirme que la vision de la ministre est partagée par de très nombreux pouvoirs locaux.

D'après un Communiqué du Cabinet Laanan (24 novembre 2010)

BRÈVES

Citation du mois

«*Faute de pouvoir se vanter de ce qu'ils mettent dans les produits qu'ils vous vendent, les géants de la bouffe industrielle marquent en gras sur l'étiquette ce qu'ils n'y mettent plus*»

François Reynaert (in Le Nouvel Observateur)

PNNS 2

Écolo et Groen! plaident pour plus de volontarisme. Notre mode d'alimentation a considérablement changé durant les dernières 50 années. Nous mangeons plus de glucides rapides et moins de glucides lents, deux fois plus de graisses totales et parmi celles-ci, plus d'acides gras saturés que d'insaturés et plus de graisses "trans" (hydrogénées). Ce mode d'alimentation se généralise dans le monde, en lien avec la diffusion du mode de vie occidental, et surtout dans les classes populaires urbaines du fait de l'accessibilité de produits transformés industriellement et distribués à grande échelle.

Il y a aussi une évolution importante dans la façon de se nourrir : aujourd'hui nous mangeons vite et de façon inadaptée à nos besoins énergétiques. Ce régime alimentaire entraîne à l'évidence des effets

sur la santé, même si on ne peut pas toujours lier une cause à un effet.

La plupart des États du monde enregistrent de plus en plus de personnes en surpoids ou en voie d'obésité. En Belgique, la dernière enquête de santé menée par l'Institut de santé publique révèle que presque la moitié de la population adulte (54 % des hommes et 40 % des femmes) est en surpoids, et que 14 % souffrent d'obésité. Et chez les jeunes, les chiffres sont tout aussi préoccupants. L'obésité est un problème majeur car elle est directement corrélée à d'autres affections comme l'hypertension (12,7 % de la population), l'hypercholestérolémie, les maladies cardiovasculaires, le diabète de type 2, et certains cancers. Par ailleurs, le potentiel de prévention du cancer par l'alimentation est reconnu comme important.

Le lien alimentation-santé est donc bien un grand enjeu de santé publique. Suivant les directives de l'OMS et de l'Union européenne, un premier Plan National Nutrition Santé a vu le jour en Belgique en 2006, se donnant les objectifs suivants : l'adéquation de la balance énergétique, l'augmentation de l'apport en fruits et légumes,

la diminution de l'apport en matières grasses, la diminution de l'apport en sucres simples ajoutés et l'augmentation de l'apport en sucres complexes, la réduction de sel et des carences spécifiques en minéraux et vitamines, l'augmentation de l'apport en eau... Mais ce PNNS n'était pas soutenu par une véritable volonté politique. À part quelques campagnes d'information, aucune mesure structurelle n'a été prise.

Écolo demande un renforcement des politiques de nutrition-santé à tous les niveaux de pouvoir et une prise en compte de ces enjeux dans les politiques agricole, des transports, de l'environnement, de l'éducation et de la formation, de la culture et des sports, de l'emploi et du travail. Plus que de simples objectifs nutritionnels, Écolo souhaite que les futurs PNNS intègrent des objectifs de développement durable comme la réduction de l'empreinte écologique de l'alimentation, et des objectifs de santé publique comme la diminution de l'obésité. Une meilleure gestion du « temps pour manger », ainsi que de multiples encouragements de l'activité physique, doivent être associés à la politique de qualité alimentaire. « *Manger mieux en mangeant simple* »

et bouger plus » doit devenir possible pour tous, et se vivre dans la convivialité !

Pour atteindre ces objectifs, les députées Écolo-Groen ! **Thérèse Snoy, Muriel Gerkens** et **Eva Brems**, ont déposé en décembre 2010 une proposition de résolution à la Chambre. (voir aussi l'article en page 6)
Communiqué par Écolo

Médicament

Un livre qui dérange une firme pharmaceutique

Dans «Mediator 150 mg : sous-titre censuré», une pneumologue raconte son combat pour faire reconnaître les dangers du médicament Mediator (benfluorex), utilisé pour tenter de perdre du poids avant son retrait du marché en 2009.

Ce médecin a compris progressivement, à partir de son expérience et grâce à des informations de Prescrire, que nombre de ses jeunes patientes qui étaient opérées des valves cardiaques, qui souffraient d'hypertension artérielle pulmonaire ou qui mouraient de problèmes cardiaques, étaient en fait victimes du benfluorex. Elle décrit dans son livre comment la firme et l'agence du médicament (Afssaps) se sont peu empressées pour protéger les patients contre les effets indésirables graves de ce médicament. La firme Servier a persisté dans son déni en obtenant la censure du sous-titre originel de l'ouvrage : «combien de morts ?». Le juge a en effet estimé que ce sous-titre jetterait un discrédit sur la firme et Mediator, s'il venait à être à nouveau commercialisé...

Cet ouvrage reflète avec simplicité le monde du médicament dans tous ses prolongements et dysfonctionnements. Il est à conseiller à tous, notamment les patients, qui doivent une fière chandelle à de tels soignants.

Irène Frachon, Mediator 150 mg – sous-titre censuré, Collection Nouvelles ouvertures, Éd. Dialogues, 2010, 152 p., 15,9 €.

Subventions

La ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances Fadila Laanan a fait approuver par le gouvernement de la Communauté française deux projets d'arrêtés octroyant des subsides pour des initiatives dans le secteur de la santé :

48.000 euros au Service de prévention de la Ville de Mons, en soutien au programme « Promotion de la santé et prévention des assuétudes en milieu scolaire ».

174.000 euros à l'asbl La Médiathèque de la Communauté française, en plus de sa dotation annuelle, en soutien au programme « Outil permanent de promotion de la santé ». Ce montant est destiné à couvrir les frais relatifs à ce programme, afin d'actualiser et d'étoffer le répertoire de documentaires adaptés aux problématiques de santé prioritaires mis à disposition des relais de terrain, en vue de soutenir la politique de promotion de la santé en Communauté française.

Nubel en poche

L'asbl Nubel vient de sortir sa table de composition des aliments en mini-format (7,5 x 10 cm plié !). Nous ne résistons pas au plaisir de vous en offrir un exemplaire dans ce numéro. À noter aussi la refonte récente du site www.nubel.be, qui offre en ligne sur abonnement (de 50 à 150 euros selon le type d'utilisateur, plus 12 euros par licence) le Planning alimentaire de plus de 3600 références. Gros avantage par rapport à la version cédérom antérieure, la grande souplesse de mise à jour. Voir aussi les sites www.nubel.com et www.internubel.be.

Environnement

Le Réseau Idée propose aux animateurs, enseignants, éducateurs, formateurs... une large palette d'outils pédagogiques : malles facilement transportables (alimentation, biodiversité, eau, énergie, mobilité...) adaptées à tous les publics jeunes, de 3 à 18 ans ; base de données répertoriant plus de 2000 outils à l'adresse www.reseau-idee.be/outils-pedagogique ; compilation franco-belge d'outils à l'adresse www.envirodoc.org ; centres de documentation à Bruxelles et Namur (consultation par mail et téléphone, aussi possible sur place sur rendez-vous).

Les deux adresses :

Rue Royale 266, 1210 Bruxelles. Tél. : 02 286 95 70.

Fax : 02 286 95 70. Courriel : info@reseau-idee.be.

Internet : www.reseau-idee.be

Mundo N, rue Nanon 98, 5000 Namur.

Tél. : 02 81 39 06 96. Fax : 081 39 06 98.

Courriel : info@reseau-idee.be.

Internet : www.reseau-idee.be

L'équipe d'Éducation Santé adresse
ses vœux les plus chaleureux
à ses fidèles lecteurs.

Adolescence

La marque jeune - Les ados en images

Une nouvelle publication de la Collection «Éducation pour la Santé» de la Médiathèque.

Qui sont les ados aujourd'hui ? À quoi pensent-ils ? Comment vivent-ils à l'ère des nouvelles technologies de l'information ? Quel dialogue entretiennent-ils avec les générations antérieures ? Comment se sentent-ils ?

Le cinéma nous montre des histoires multiples de cette tranche de vie souvent intense. Au travers de cette sélection de plus de 130 films, fictions et documentaires, l'idée est d'envisager les jeunes dans une vision globale et dynamique en veillant à éviter toute stigmatisation.

Enrichie de plusieurs articles (sur les «teen movies», sur les «soins culturels», sur les séries TV pour ados), cette brochure veut offrir aux enseignants, aux professionnels de la santé et aux parents, une tentative de compréhension de cet univers du jeune en construction.

Une édition de la Collection Éducation pour la Santé (Service éducatif) disponible gratuitement dans les médiathèques ou téléchargeable au format PDF sur <http://www.lamediatheque.be/ext/thematiques/es/publication.html>.

Revue

Contact Santé

Dans son numéro 231, la revue bimestrielle du Groupement régional de promotion de la santé du Nord-Pas-de-Calais justifie parfaitement son slogan 'la revue qui privilégie une approche plurielle de la santé'. En effet, elle est presque entièrement consacrée aux inégalités sociales de santé.

Dans son percutant édito, **Jean-Louis Salomé**, directeur de la publication, affirme que « désormais nous savons que l'inégalité est plus souvent la règle que l'exception en matière de santé des populations.

Et alors ? Où en sommes-nous en ce XXI^e siècle au-delà de la multiplication des constats ? Préalables indispensables, l'égalité des droits et une plus juste répartition de l'offre ont montré leurs limites. Le temps est désormais venu de l'équité, de ce traitement inégalitaires des inégaux ».

Renseignements : contact-sante@grps-npdc.fr.



Éditorial

La Santé de l'homme désormais intégralement accessible en ligne, *Tanh Le Luong*

Dossier. Education populaire et éducation pour la santé

Introduction, *Fabienne Lemonnier, Bruno Housseau, Eric Le Grand*

État des lieux et connaissances

Education populaire, éducation pour la santé : quels liens ?, *Olivier Douard*

Mouvements d'éducation populaire et politiques éducatives territoriales, *Fabienne Lemonnier*
Les acteurs de l'éducation populaire, *Fabienne Lemonnier*

Education populaire et éducation pour la santé : regards croisés, entretien avec *Christine Ferron et Bruno André-Burel*

La promotion de la santé comme enjeu de la rencontre entre éducation pour la santé et éducation populaire, *Anne Than d'Espinay*

Pratiques professionnelles et perspectives

Rhône-Alpes : les animateurs jeunesse formés à la prévention des conduites à risque, *Mohammed Boussouar*

« Donner à des jeunes des moyens de se positionner comme individu », entretien avec *Ghislaine Bourgeois*

Education pour la santé au centre de loisirs : quelle complémentarité des méthodes ?, *Amélie Pihan, Muriel Sailly*

Des formations pour prévenir les violences dans les collèges, *Christel Fouache, François Lhopiteau*
Evaluation d'une intervention en milieu extra-scolaire : raconte-moi... la terre, l'eau, l'air et le feu !, *Stéphanie Pin Le Corre*

Les formations d'animateurs, un espace pour aborder l'éducation à la santé ?, *Blandine Pili*
Pour en savoir plus, *Céline Deroche, Fabienne Lemonnier, Eric Le Grand*

Santé et travail

Prévention des risques et promotion de la santé en entreprise

Prévention des risques psychosociaux au travail : une étude de l'Anact, *Ségoène Journoud, Philippe Douillet*

Agir sur la sédentarité en entreprise, *Sophie Delesalle*
Lille : mieux prévenir les risques professionnels dans l'hôtellerie-restauration, *Karinne Legrand-Cattan*

Nantes : prévenir les conduites d'addiction des agents municipaux, *Colette Budan, Martine De Queiroz*

Le Québec invente la norme 'Entreprise en santé', *Roger Bertrand*

La santé à l'école

Stress, isolement, avenir des étudiants, *Marie Portal*

Etude

Enquête sur le diabète en France, *Arnaud Gautier, Anne Fagot-Campagna, Alain Paumier, Alain Weill, Nathalie Poutignat, Cécile Fournier*

Cinésanté

Looking for Eric : une comédie subtile pour instaurer le dialogue sur la dépression, *Anne Vervier*

L'abonnement à La Santé de l'Homme (6 numéros par an) est de 28 € pour la France métropolitaine et de 38 € pour la Belgique.

Pour tout renseignement : La Santé de l'Homme, Institut national de prévention et d'éducation pour la santé, 42 Bd de la Libération, F-93203 Saint-Denis cedex. Tél. 1 49 33 22 22. Fax 1 49 33 23 90. Internet : www.inpes.sante.fr

Initiatives

Cultures&Santé : un accès à la santé pour tous, par *Carole Feulien, Marjolaine Lonfils et Denis Mannaerts* 2

Le Plan national nutrition santé au Parlement fédéral, par *Luc Berghmans* 6

La nouvelle Charte de Toronto : un plaidoyer pour l'activité physique, par *Pascale Dupuis* 7

La fête à PIPSA, par *Christian De Bock* 9

Réflexions

La santé se sublime-t-elle dans l'Art ?, première partie, par *Olivier Descamps* 10

Locale

Un joli coup de pouce pour une promotion de la santé au plus près du terrain 14

Brèves

18

Mensuel (11 numéros par an, ne paraît pas en août).

Abonnement : gratuit pour la Belgique. Pour l'étranger, nous contacter.

Réalisation et diffusion : Infor Santé, Alliance nationale des mutualités chrétiennes, dans le cadre de la Cellule de Coordination intermutualiste ANMC-UNMS.

Ont collaboré à ce numéro : Luc Berghmans, Olivier Descamps, Pascale Dupuis, Carole Feulien, Marjolaine Lonfils et Denis Mannaerts.

Rédacteur en chef, secrétaire de rédaction : Christian De Bock (02 246 48 50, christian.debock@mc.be).

Documentation : Maryse Van Audenhaege (02 246 48 51, maryse.vanaudenhaege@mc.be).

Site internet : Jacques Henkinbrant (design), Maryse Van Audenhaege (animation).

Contact abonnés : Maryse Van Audenhaege (02 246 48 51, maryse.vanaudenhaege@mc.be).

Comité stratégique : Gaëtan Absil, Pierre Baldewyns, Martine Bantuelle, Colette Barbier, Luc Berghmans, Christian De Bock, Alain Deccache, Cristine Deliens, Sophie Fiévet, Fabienne Henry, Pascale Jonckheer, Roger Lonfils, Marie-Noëlle Paris, Karin Rondia,

Bernadette Taeymans, Patrick Trefois.

Comité opérationnel : Alain Cherbonnier, Christian De Bock, Carole Feulien, Jacques Henkinbrant, Tatiana Pereira, Thierry Poucet, Maryse Van Audenhaege.

Éditeur responsable : Jean Hermesse, chaussée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles.

Maquette et mise en page : Muriel Logist.

Impression : Impaprint.

Tirage : 1.800 exemplaires.

Diffusion : 1.600 exemplaires.

ISSN : 0776 - 2623.

Les articles publiés par Éducation Santé n'engagent que leurs auteurs. Les articles non signés sont de la rédaction. La revue n'accepte pas de publicité.

Les textes parus dans Éducation Santé peuvent être reproduits après accord préalable de la revue et moyennant mention de la source.

Pour tous renseignements complémentaires :

Éducation Santé, chée de Haecht 579/40, 1031 Bruxelles.

Tél. : 02-246 48 51. Fax : 02-246 49 88 (indiquer ANMC-Éducation Santé comme destinataire).

Internet : www.educationsante.be.

Courriel : education.sante@mc.be.

Pour découvrir les outils francophones en promotion de la santé, une seule adresse : www.pipsa.org

Revue membre de l'A.R.S.C., Association des revues scientifiques et culturelles – www.arsc.be

Les textes de ce numéro seront prochainement disponibles sur notre site www.educationsante.be (sous réserve d'acceptation des auteurs).

Notre site est certifié HON (Health on the Net – 05/2010).

Notre site adhère à la Plate-forme www.promosante.net.

Imprimé sur papier blanchi sans chlore – Emballage recyclable.



La revue Education Santé est réalisée avec l'aide du Ministère de la Communauté française de Belgique Département de la Santé.